

EPA DE FLEURY-LES-AUBRAIS **EHPAD DE LONGUEVE**

Extrait du registre des délibérations du Conseil d'administration

SEANCE DU LUNDI 2 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le deux mars, le conseil d'administration de l'EPA à vocation médico-sociale de Fleury-les-Aubrais s'est réuni salle du conseil en mairie sous la présidence de Mme Carole CANETTE, Présidente de l'EPA, par suite à une convocation individuelle en date du 23 février 2026. Cette séance fait suite à une première réunion en date du 23 février 2026 pour laquelle le quorum n'a pas été constaté.

Membres à voix délibératives – présents :

Mmes Carole CANETTE, Guylène BORGNE M. Alain LEFAUCHEUX (Ville de Fleury-les-Aubrais), M. Grégoire CHAPUIS (Département du Loiret)

Membres à voix délibératives – excusés :

Mmes Marie-Agnès COURROY, Marianne DUBOIS (Département du Loiret), Mme Sarah LEGLAND (Gérontopôle Centre-Val de Loire)

Membres à voix consultatives – présents :

Mme Maud BEURRIER (ARS – DD45), M. Alain MORLIERAS (SGC Orléans Métropole DRFIP)

5/ Attribution des lots n°8 « serrurerie » et n°13 « rails lève-personne » du marché de travaux d'extension et de réhabilitation de l'EHPAD de Longueve (délibération n°CA2026/05)

Le 31 janvier 2025, la Ville de Fleury-les-Aubrais a publié un avis d'appel public à la concurrence pour un marché de travaux concernant la réhabilitation et l'extension de l'EHPAD.

Le 20 juin 2025, le Conseil d'administration de l'EPA a attribué 16 des 19 lots de l'appel d'offres pour un montant global de 9 302 400,41 € HT.

Le 16 décembre 2025, le Conseil d'administration a attribué le lot n°19 « ascenseur » pour un montant de 90 956,90 € HT.

Le 26 novembre 2026, la Ville de Fleury-les-Aubrais a publié un avis d'appel public à la concurrence pour les deux derniers lots du marché : le lot n°8 « serrurerie » et le lot n°13 « rails lève-personne ».

Après l'analyse effectuée par le maître d'œuvre, l'assistant à maîtrise d'ouvrage et les services techniques de la Ville, il est proposé d'attribuer les deux lots comme suit :

- lot n°8 « serrurerie » à l'entreprise CROIXALMETAL SAS (45 800 – Saint Jean de Braye) pour un montant de 159 000 € HT ;
- lot n°13 « rails lève-personne » à l'entreprise ARJO (59 535 – Villeneuve d'Ascq) pour un montant de 67 077,76 € HT.

A l'issue de l'attribution de ces deux lots, le montant global des travaux s'élève à 9 619 435,07 € HT.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de l'action sociale et des familles,

Vu le Code de la commande publique,

Vu la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée entre la Ville de Fleury-les-Aubrais et l'EPHAD de Longuève,

Vu les crédits inscrits pour cette opération,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil d'administration :


- attribue le lot n°8 « serrurerie » à l'entreprise CROIXALMETAL SAS ;
- attribue le lot n°13 « rails lève-personne » à l'entreprise ARJO.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme.

Fait et délibéré le 2 mars 2026

Carole CANETTE
Présidente



Certifié exécutoire

Transmis à l'ARS le : 09/03/2026

Publié le : 09/03/2026